



Relation Courtier /Syndic

Par edouardj

Bonjour

Nous avons eu dans notre immeuble une augmentation de l'assurance immeuble de 80 % en 2022 et encore 80% en 2023

Soi disant a cause de la sinistralité

Ces augmentations n'ont pas et signalées au Conseil Syndical

Le Conseil Syndical s'en est aperçu a posteriori 18 mois après

Le Syndic travaille avec un courtier

Ils n'ont rien fait pour résilier et mettre en concurrence

J'aimerais savoir comment fonctionne le système.Apparemment c'est le courtier qui reçoit la facture de l'assureur et qui la transmet au Syndic.

Qui aurait du s'apercevoir des augmentations et résilier les contrats a l'echance puis changer d'assurance?

Le Syndic, le Courtier?

Tout cela nous a couté 8 000 ? pour 30 propriétaires en 2 ans

Je ne sais pas comment réagir

Merci d'avance

Par chaber

bonjour

J'aimerais savoir comment fonctionne le système.Apparemment c'est le courtier qui reçoit la facture de l'assureur et qui la transmet au Syndic.

Qui aurait du s'apercevoir des augmentations et résilier les contrats a l'echance puis changer d'assurance?

Le Syndic, le Courtier?

les assureurs peuvent adresser l'échéancier annuel directement au client qui peut refuser l'augmentation et résilier le contrat

Le syndic et le conseil syndical auraient pu réagir et changer d'assureur

Par edouardj

merci de votre réponse

Dans notre cas c'est le courtier qui facture au Syndic en ajoutant sa commission

Par chaber

bonjour

Il appartient, comme je l'ai dit, au syndic et au conseil syndical (comme peut faire tout assuré) de réagir à la réclamation de prime d'assurance

Par edouardj

Bonjour

J'habite un résidence en ASL composée de 5 bâtiments gères en CI

il y a 5 Présidents du Conseil Syndical pour chaque batiment en CI

Un Président du Conseil Syndical en ASL

Si je dois faire une mise en demeure pour mon problème d'assurance je l'adresse au Président de mon bâtiment ou au Président de la ASL

Merci beaucoup

Par chaber

Bonjour

si vous avez un problème d'assurance il faut vous adresser à votre compagnie

Par yapasdequoi

Bonjour,

on vous a déjà répondu sur ce sujet ici :

[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/probleme-augmentation-assurances-t44128.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/probleme-augmentation-assurances-t44128.html[/url]